

Le vendredi 1^{er} décembre 2023

Aux évêques,

Chers frères,

Je viens vers vous au sujet de **l'audit national des cellules d'accueil et d'écoute (CAE)**.

En effet, à notre Assemblée plénière de novembre 2021, nous avons voté la réalisation d'un audit des cellules à la suite du rapport de la Ciase. Un appel d'offres a été lancé et le Conseil de prévention et de lutte contre la pédophilie a retenu le cabinet Eurogroup pour réaliser cet audit qui vous est présenté en pièce jointe.

Je remercie les évêques et les membres des cellules qui ont contribué à ce résultat. Le CPLP est très satisfait de la qualité du travail réalisé. Vous trouverez dans cet audit des pistes importantes et pertinentes d'amélioration pour le bien de tous.

Les grandes lignes de ce rapport seront présentées le samedi 2 décembre aux membres des CAE lors de leur rencontre annuelle à la CEF. Ce sera un moment pour se les approprier et aussi pour travailler les propositions (remises en mars dernier) du groupe de travail sur les cellules d'écoute.

Je vous reste bien sûr disponible pour toute remarque ou suggestion et vous assure de ma fraternelle communion.

Monseigneur Thibault VERNY

Archevêque de Chambéry, évêque de Maurienne et de Tarentaise

Président du Conseil de prévention et de lutte contre la pédophilie

NB : pour mémoire

Les cellules d'accueil et d'écoute (CAE) ont été créées à partir de mars 2016 dans nos diocèses. Cette décision que nous avons prise répondait ainsi, après de nombreux reproches et critiques formulés, aux besoins et attentes des personnes victimes d'être entendues. Cette décision est l'une des premières à manifester un changement radical de culture en mettant en place un dispositif composé de personnes aux compétences professionnelles reconnues et à la disposition de toutes les personnes victimes.

Depuis 2017, les membres des cellules sont réunis une fois par an par les services de la Conférence des Evêques de France pour un temps de formation commun, de partage de pratiques et

de collaboration. Par ailleurs, une formation spécifique pluridisciplinaire est proposée aux membres qui y sont envoyés par leur évêque.

En 2021, il a été entrepris d'élaborer un référentiel de bonnes pratiques commun aux cellules. Ce référentiel a été promulgué et diffusé aux cellules en décembre 2022 après un an de travail de rédaction en navette avec les cellules et au cours de deux sessions annuelles des membres.

En novembre 2021, à la suite du rapport de la CIASE, des groupes de travail ont été créés lors de notre Assemblée plénière. L'étude d'un de ces groupes a porté sur les cellules d'accueil et d'écoute. Leur rapport et son annexe nous ont été rendus en mars 2023.